CONCOURS EXTERNE D'ATTACHÉ TERRITORIAL

SESSION 2020

ÉPREUVE DE NOTE

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ:

Rédaction d'une note ayant pour objet de vérifier l'aptitude à l'analyse d'un dossier soulevant un problème d'urbanisme et de développement des territoires rencontré par une collectivité territoriale.

Durée : 4 heures Coefficient : 4

SPÉCIALITÉ: URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.

Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 38 pages.

Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué.

S'il est incomplet, en avertir le surveillant.

Attaché territorial, vous êtes chef de projet au sein de la Direction de l'aménagement opérationnel de COMMAGGLO, communauté d'agglomération de 120 000 habitants située dans une ancienne région industrielle en pleine reconversion.

Les élus ont récemment décidé d'inscrire l'art comme vecteur de la politique communautaire. Dans ce contexte, votre directrice souhaite engager un travail de réflexion sur la manière d'intégrer cette thématique au cœur des pratiques de la Direction.

Dans cette perspective, votre directrice vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, une note sur la place de l'art et des artistes dans le projet urbain.

Liste des documents :

Document 1: « Art et culture pimentent un projet urbain » - lemoniteur.fr - 15 juin 2018 -

1 page

Document 2: « Comment articuler projets urbains et projets artistiques - Synthèse des

échanges du workshop du 22 février 2013 » (extraits) - Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise - juin 2013 - 9 pages

Document 3: « Appel à projets ART URBAIN in' BASTIA » (extrait) - Mairie de Bastia -

2019 - 3 pages

Document 4: « POLAU : quand l'art inspire l'aménagement du territoire » - Maud Le Floc'h

- Horizons publics n°4 - juillet-août 2018 - 4 pages

Document 5: « HQAC. Haute Qualité Artistique et Culturelle » - www.trans305.org - 2013 -

6 pages

Document 6: « Ce qu'un urbaniste apprend au théâtre » - Thibault Lecourt -

metropolitiques.eu - 11 décembre 2013 - 3 pages

Document 7 : « La résidence d'artistes : un outil de soutien à la création et l'émergence

aux réalités multiples » - Pôle métropolitain Loire-Bretagne - Lieux de résidence et d'accompagnement à la création artistique - Septembre 2019 -

1 page

Document 8 : « Quand le projet artistique invite à de nouveaux regards sur la ville et ses

habitants » - Rachel Dufour - Les cahiers du Développement Social

Urbain n°69 - premier semestre 2019 - 1 page

Document 9 : « Projet Sputnik. Chantier artistique et rénovation urbaine » - Arteplan.org -

Mis à jour le 31 janvier 2020 - 2 pages

Document 10: « Besoin d'un lifting (abordable) pour votre ville ? Essayez le street art! »

- Séverine Cattiaux - lettreducadre.fr - 18 septembre 2019 - 3 pages

Document 11: « Plaine Commune, dynamiques artistiques et production d'innovation

urbaine » - Actes des rencontres arts et aménagement dans les territoires

du Grand Paris - 29 septembre 2016 - 1 page

Document 12: « Les enjeux culturels au sein des projets de réaménagement urbain » -

Sébastien Gazeau, Quentin Dulieu - artfactories.net - janvier 2012 -

2 pages

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.